



Le bonheur est un voyage
qui commence dès l'enfance



50%
remboursés
sur le 2^{ème} jouet acheté!*

**du 01/01/2013
au 31/08/2013**

** Voir modalités au dos*



www.chicco.fr



Le bonheur est un voyage
qui commence dès l'enfance



50%
remboursés
sur le 2^{ème} jouet acheté!

Du 01/01/2013 au 31/08/2013 inclus
pour l'achat de 2 jouets CHICCO®

Pour l'achat simultané dans les magasins participants de 2 jouets CHICCO®, entre le 01/01/2013 et le 31/08/2013 inclus, en France métropolitaine Monaco et Corse Comprises, CHICCO® vous rembourse 50% sur le 2ème jouet CHICCO® le moins cher acheté.



Pour obtenir votre remboursement :

- Achetez simultanément 2 jouets CHICCO® entre le 01/01/2013 et le 31/08/2013 inclus.
- Inscrivez-vous avant le 31/08/2013 inclus sur le site internet www.chicco.fr et validez l'inscription.
- Cliquez sur l'onglet « Cadeaux et Promotions » sur la page d'accueil.
- Cliquez sur « Plus d'informations » de la promotion qui vous intéresse.
- Cliquez sur le lien « Demande de remboursement en ligne ! ».
- Remplissez votre formulaire et imprimez-le (un code unique vous permettant de suivre l'état de traitement de votre demande est imprimé sur votre bulletin).
- Collez à l'endroit indiqué sur le formulaire de participation les codes-barres originaux à 13 chiffres des produits achetés (à découper sur l'emballage du produit) ou sur le papier libre.
- Joignez l'original de votre ticket de caisse/facture en entourant la date d'achat ainsi que la référence du produit acheté (conservez une copie).
- Renvoyez le tout sous pli suffisamment affranchi dans les 10 jours calendaires suivant vos achats (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Chicco 50% sur le 2ème jouet - Custom Solutions n° 24117 - 13102 Rousset CEDEX

*Le remboursement différé de 50% sur le prix du 2ème jouet le moins cher acheté, sera effectué par lettre chèque sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception du courrier de participation complet. Le remboursement porte sur l'ensemble des jouets CHICCO® (porteurs, tricycles et draisienne inclus) porteurs de l'offre. Toute demande envoyée au-delà de 10 jours calendaires suivant la date d'achat et/ou après le 10/09/2013 (cachet de la poste faisant foi), ainsi que toute demande illisible, incomplète ou insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais d'envoi remboursés sur simple demande écrite (au tarif lent en vigueur). Offre limitée à 100€. Une seule demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique). Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement différé sur les jouets CHICCO® en cours. Grâce au numéro indiqué sur votre formulaire de participation, vous pourrez suivre l'état de traitement de votre demande sur le site www.chicco.fr (en cliquant sur le lien « demande de remboursement en ligne » puis sur le lien « suivi »). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en faisant la demande par écrit à l'adresse de l'opération.